

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 20 mars 2026 à 19H00

La séance du Conseil Municipal débute à 20 h 00 après l'élection du Maire et des Adjointes qui a eu lieu à 19h00 (ouverture de la séance d'élection par le doyen à savoir Monsieur Allain DORLHIAC).

Présents : *Mesdames Emmanuelle CHAPELON, Claire CROQUET, Marie-Josée GAUBERT, Sandra LACOSTE et Sylvie ROUSTAND, Messieurs Olivier CASE, Mathieu CHEVAL, Allain DORLHIAC, Jean-Pierre FAIN, Bertrand GROS et Alain MEYERS.*

Les Conseillers présents forment la totalité des membres en exercice.
Monsieur Olivier CASE a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Président de Séance : Allain DORLHIAC

Secrétaire de séance : Olivier CASE

Le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- Election du maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Indemnités du maire et des adjoints
- Désignation délégués de la commune aux différents organismes
- Commissions Communales
- Divers

1/ Election du Maire

Monsieur Allain DORLHIAC, élu le plus âgé, prend la présidence de l'assemblée. Il invite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire.

Un seul candidat s'est présenté, à savoir Monsieur Allain DORLHIAC. A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, il y a eu 11 suffrages exprimés pour ce candidat soit la totalité des voix.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité.

2/ Détermination du nombre d'adjoint(e)s au maire

Monsieur le Maire rappelle l'historique du nombre d'adjoints au maire sur le précédent mandat. Il y avait 2 adjointes dont une qui a démissionné en cours de mandat. On pourrait rester à 1 adjoint mais cela fait peu par rapport à la charge de travail et il faut la parité.

Jean-Pierre FAIN demande si cela a un coût. Monsieur le Maire lui répond que non pas vraiment car nous avons une enveloppe mais que les indemnités peuvent être différentes en fonction des

délégations attribuées notamment. Concernant l'attribution des délégations, celles-ci seront établies lors d'un prochain conseil municipal.

Après un tour de table :

- sont pour 3 adjoints : Allain DORLHIAC, Alain MEYERS, Sylvie ROUSTAND, Claire CROQUET, Mathieu CHEVAL, Marie-Josée GAUBERT, Emmanuelle CHAPELON, Sandra LACOSTE, Jean-Pierre FAIN et Olivier CASE.
- est pour 2 adjoints : Bertrand GROS.

Accord du Conseil Municipal, avec 10 voix POUR 3 adjoints et 1 Contre.

3/ Election des adjoints au maire

Une seule liste s'est présentée, celle de Marie-Josée GAUBERT. Celle-ci est composée de Marie-Josée GAUBERT, d'Olivier CASE et d'Emmanuelle CHAPELON.

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin :

- se sont prononcés Pour la liste de Marie-Josée GAUBERT : Allain DORLHIAC, Alain MEYERS, Sylvie ROUSTAND, Claire CROQUET, Mathieu CHEVAL, Marie-Josée GAUBERT, Emmanuelle CHAPELON, Sandra LACOSTE, Jean-Pierre FAIN et Olivier CASE.
- Se sont prononcés Contre : Bertrand GROS.

Accord du Conseil Municipal, avec 10 voix POUR et 1 Contre.

4/ Indemnité de fonction du maire et des adjoints effet du 20 mars 2026

Monsieur le Maire indique que pour une commune de moins de 500 habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique ne peut dépasser 10,89 %. Il propose de fixer l'indemnité de fonction du maire au taux maximal applicable, conformément aux dispositions en vigueur et de fixer celle du 1^{er} adjoint à 10,89 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, à 5 % pour le 2^{ème} adjoint et le 3^{ème} adjoint. Toutefois Olivier CASE, adjoint au maire, fait part de son intention de renoncer à son indemnité.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité.

5/ Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme désignation de deux représentants de la commune pour participer à l'élection des délégués du Comité Syndical

Suite aux élections municipales, la présidente du SDED dont la commune de Bonlieu sur Roubion est membre demande à ce qu'il soit désigné 2 représentants pour participer à l'élection des délégués titulaires et suppléants qui siégeront au Comité Syndical. Allain DORLHIAC, maire et Olivier CASE se proposent.

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, Allain DORLHIAC et Olivier CASE obtiennent 11 voix chacun donc la majorité.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité.

6/ Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant auprès du Syndicat d'Irrigation Drômois

Suite à l'arrêté interpréfectoral du 07 février 2020 approuvant les nouveaux statuts du Syndicat d'Irrigation Drômois, il convient, à la demande de la Directrice Générale des Services de nommer un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Est désigné comme **délégué titulaire** : Claire CROQUET.

Est désigné comme **délégué suppléant** : Jean-Pierre FAIN.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité.

7/ Désignation délégués Elu et délégué agent CNAS

Vu l'adhésion de la commune au Comité National d'Action Sociale et à la demande de son président, il convient de désigner 1 délégué Elu et 1 délégué Agent pour les 6 ans à venir.

Est désigné comme **délégué Elu** : Emmanuelle CHAPELON.

Est désigné comme **délégué Agent** : Vanessa HUGUES

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité.

8/ Désignation délégués SIEBRC (Syndicat Intercommunal des Eaux du Bas Roubion et de Citelle)

Seront proposés comme délégués pour la commune de Bonlieu sur Roubion : Alain MEYERS et Jean-Pierre FAIN.

9/ Désignation délégués SMBRJ (Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron)

Seront proposés comme déléguées pour la commune de Bonlieu sur Roubion : Marie-Josée GAUBERT et Emmanuelle CHAPELON.

10/ Désignation délégués CLI

Seront proposés comme déléguées pour la commune de Bonlieu sur Roubion : Claire CROQUET et Mathieu CHEVAL.

11/ Commissions Communales

Monsieur le Maire rappelle qu'il y avait 4 commissions au mandat précédent. Cette fois-ci, il en propose une supplémentaire : la commission Jeunesse. Il aimerait que soit mis en place un conseil municipal des enfants afin de faire des activités pour réveiller la citoyenneté des enfants. Il souhaite également qu'il y est un responsable par commissions afin de faire remonter les informations.

Pour Bertrand GROS, celles qui avaient avant suffirait.

Est proposé comme les commissions suivantes :

➤ **Finances** : Allain DORLHIAC, Marie-Josée GAUBERT, Bertrand GROS, Alain MEYERS et Emmanuelle CHAPELON.

➤ **Jeunesse / Communication / Animation / Environnement** : Emmanuelle CHAPELON, Marie-Josée GAUBERT, Sylvie ROUSTANT, Sandra LACOSTE et Mathieu CHEVAL.

➤ **Travaux / Sécurité** : Olivier CASE, Emmanuelle CHAPELON, Allain DORLHIAC, Marie-Josée GAUBERT, Bertrand GROS, Alain MEYERS et Jean-Pierre FAIN.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité.

DIVERS

Commission Finances : Réunion prévue le 07 avril 2026 à 09h00.

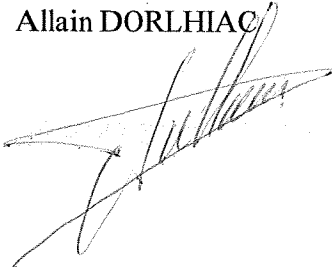
Commission Travaux : Réunion prévue le 24 avril 2026 à 19h00.

Commission Communication : Réunion prévue le 21 avril 2026 à 19h00.

Prochain Conseil Municipal : le 14 avril 2026 à 19h30.

Fin de séance à 21 h 00

Signature du Maire :
Allain DORLHIAC



Signature du secrétaire de séance :
Oliver CASE

